

Séance extraordinaire du 15 juillet 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi quinze juillet deux mille dix-neuf à seize heures cinquante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-09-48

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 15 juillet 2019.

CE-2019-09-49

Approbation du procès-verbal des séances des 8 et 9 juillet 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 8 et 9 juillet 2019.

CE-2019-09-50

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927

[Document d'aide à la décision GCH-2019-063-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2019-063-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-51

Attribution de contrat pour le prolongement de la rue Saint-Omer et le raccordement du boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-108](#)

Sous réserve de l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Règlement RV-2019-19-22 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt, il est résolu d'attribuer le contrat pour le prolongement de la rue Saint-Omer et le raccordement du boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis) (appel d'offres 2019-50-16), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., au prix mentionné à sa soumission, et ce, conditionnellement aux autorisations de travaux émises par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques selon les articles 22 et 32 de la *Loi sur l'environnement*, pour une dépense estimée à 13 267 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-09-52

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 19.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
